



CLUB DE TIR DE PERTUIS

<http://clubtirtipertuis.fr>

FEDERATION FRANCAISE DE TIR

<http://www.fftir.org>

Ligue Régionale de Tir de Provence

<http://www.ligue-tir-provence.fr>

Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse

<http://www.cdtsv.com>

Réunion de bureau Mercredi : 11 avril 2018

Membres absents excusés : A. MOUNIER PIRON - P. MERDY - JP. GIACOMETTI
G. AUBLANC - C. DEL SORDI – A. SOTGIU – JL. ROBERT - A. CONGIU - Q. JOGAND
S. LUCCHINI

Membres présents : R. ASTIER - G. BOURDOT - L. LE DINH - C. GAILLARD
R. MOMBELLET - A. NOUGUIER - C. MAES - G. PASQUIER - G. PFENNIG - P. CARBONEL
JM BREST - JL. VIGNE - D. BOULAT – C. BONNARD – F. GRAS

19h00 Ouverture de la séance.

- Il est procédé à l'établissement du tableau des permanences.
- C. Gaillard nous fait un rappel sur la bonne tenue des carnets de tir. **Trois tirs** contrôlés doivent être réalisés sur **l'année civile** et espacés de 2 mois minimum. La FFTir nous fait part de la possibilité de valider un tir manquant sur l'année précédente avec la date du jour (pas d'anti datage), le registre devra porter la mention "validation du tir sur l'année 20... à la demande du tireur".
- G. Bourdot remercie tous ceux qui ont œuvrés lors de la journée travaux au Farigoulier. On peut dès lors pratiquer le tir aux armes longues de gros calibre sur les postes 3, 4 et 5 du pas de tir 50m. Le poste 1 reste limité au 22LR.
Il faudra supprimer ou modifier l'inclinaison des tôles mises en place afin de limiter les retours de projectiles. Des protections caoutchouc ont été mises place sur les pièges à balles, reste à protéger durablement la poutre de maintien.
Il est rappelé d'être vigilant sur le port des licences et la validation par le médecin.
Le permanent doit absolument être attentif aux activités des 2 pas de tir 25 et 50m, s'il ne peut être secondé par un autre membre du bureau, la porte de liaison devra rester ouverte.
- Un adhérent nous a installé 5 dalles lumineuses à LED pour remplacer les luminaires fluo. Le remplacement des autres luminaires est prévu prochainement.
- .Le CTP sera organisateur du Tournoi de l'Amitié 25/50m les 02 et 03 juin prochains. Les bonnes volontés sont les bienvenues.

- Afin d'anticiper la réservation de la salle "Carignan" la prochaine AG aura lieu le vendredi 12 octobre 2018.
- Le CTP souhaite organiser un repas de fin de saison le dimanche 24 juin, nos amis du rugby nous accueilleront comme à l'habitude. Notre sociétaire/traiteur M. Audibert sera sollicité. Une participation de 5€ sera demandée aux convives.
- Le Comité Départemental de Tir Sportif souhaite que tous les clubs réalisent une petite vidéo de présentation de leur club et d'accueil pour les nouveaux adhérents. Nous allons réfléchir à cette réalisation (scénario, mise en scène).
- Suite au dernier inventaire des munitions, A. Nouguier a relevé le manque de 150 cartouches de 38SP. Après analyse statistique, il ne devrait pas s'agir de vol mais simplement une mauvaise tenue du registre de suivi des munitions.
Il est donc rappelé de bien tenir à jour, lors de chaque permanence, la feuille de suivi incluse dans le registre des tirs contrôlés. Il convient de cocher chaque location d'arme, vente de cartouches 22LR, 9mm et 38SP.
- Deux lots de 1000 cartouches 9mm et 38SP vont être commandés chez notre armurier.
- .Les collégiens de Pertuis viendront en journée découverte le jeudi 3 mai 2018.

- Prochaine réunion de bureau le mercredi : 05 septembre 2018 à 19h00.